

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an..... 3 »
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

7, Rue du Chemin-de-Fer, 7
NANTERRE (Seine)

G. A. BARON

Constructeur-Mécanicien
Médaille d'Or — Paris 1895

TRAVAUX DE PRÉCISION
Pièces de tours sur bois et sur tous métaux
Travail à Façon

USINE A VAPEUR
Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres
Bicyclettes et Tandems sur commande
Réparation de machines en tous genres

ASSURANCES

VIE, INCENDIE, ACCIDENTS
Conditions avantageuses et remises pour le contractant
Vérifications gratuites de polices
Ecrire au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre.

A LOUER CHAMBRES meublées ou non meublées avec Cabinets de toilette. — S'adresser : 22, avenue de Paris, à RUEIL.

AUX PIEUX SOUVENIRS

T. QUINET

Artiste-Dessinateur en Cheveux
6, PLACE DE L'ÉGLISE, A RUEIL
Se rend à domicile sur demande

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX: 2^{fr} 50 la flacon
Dépôt: PHARMACIE CENTRALE, 192 et 194 Rue Lafayette, Paris, et toutes Pharmacies

BAINS DE LA BÉNARDE

RUEIL — 3, Rue Jean-Edeline — RUEIL
ETABLISSEMENT LUXUEUX ET TRÈS CONFORTABLE
Tenu par M. L. ANCHAIN
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Température des Cabines à 18 degrés

BAINS DE VAPEUR EN TOUS GENRES
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE, FUMIGATION
DOUCHES CHAUDES, FROIDES & SULFUREUSES
Pédicure et Manicure — Frictions — Massages

BAINS A DOMICILE — BAINS RUSSES ET TURCS

MAISON MUFFAT-MUDRY

51, Rue du Chemin-de-Fer. — NANTERRE (Seine)

SPÉCIALITÉ D'HUILES & VINAIGRES
DE TOUTES ESPÈCES

SAVON BLANC DE MARSEILLE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY

36, RUE DE SAINT-GERMAIN, A NANTERRE
fondée en 1869

SUCCURSALE

22, Rue de Maurepas, à RUEIL (S.-et-O.)

BILLETS DE DÉCÈS

en une heure
Depuis 5 francs le cent
BILLETS DE MARIAGE
PAPIER ANGLAIS
Depuis 5 fr. le cent

Cartes de Visite, de Bal, de Mariage et de Naissances
CARTES DE COMMERCE
en tous genres

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES et de Travaux pour la Publicité

JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS
Compte-Rendus, Prospectus
PRIX-COURANTS, Programmes, CIRCULAIRES
FACTURES, REGISTRES, TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
LIVRES A SOUCHE, MANDATS
Travaux de luxe en noir et couleurs

RELIURE & BROCHURE

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Toute personne commandant des billets de décès pour la valeur d'au moins 10 francs aura droit, gratuitement, à un exemplaire de l'ANNUAIRE GUIDE DE NANTERRE contenant les adresses de tous les habitants, et à une boîte du désinfectant éternel LA MENTHOLEINE.

CABINET DE M. LAMOUREUX

GÉRANT DE PROPRIÉTÉS

RUEIL -- 8, Boulevard des Tilleuls, 8 -- RUEIL
(FONDÉ EN 1831)

Vente, Achat et Location de toutes Propriétés

MEUBLÉES OU NON

Châteaux, Fermes, Forêts, Chasses, Hôtels particuliers
MAISONS DE RAPPORT & DE CAMPAGNE
sur Paris, Banlieue et Province
VILLAS AUX BORDS DE LA MER (Manche, Océan, Méditerranée)

GÉRANCE DE MAISONS

PERCEPTION DE LOYERS & FERMAGES — EXPERTISES
ETATS DE LIEUX

VENTE & ACHAT DE VALEURS DE BOURSE

Par Agent de Change

PAIEMENT DE COUPONS & ARRÉRAGES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES & EN RENTES VIAGÈRES

CONSULTATIONS & RENSEIGNEMENTS GRATUITS

DISTILLERIE DE RUEIL

THURET, Père & Fils aîné

VINS, SPIRITUEUX & LIQUEURS SUPERIEURES

Spécialité d'Amers et d'Absinthes

RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

Diplômes d'honneur — Membre du Jury — Hors-Concours

N-B. La Maison ne fait exclusivement que le Commerce de gros

COMPTOIR IMMOBILIER

NANTERRE, RUEIL, LA JONCHÈRE, BOUGIVAL

BUREAUX :

A Nanterre : Place de la Gare; rue Rigault, n° 35, et rue du Chemin-de-Fer, n° 82.
A Rueil : avenue du Chemin-de-Fer, n° 115 ter (à la sortie de la Gare).

Achat, vente, échange et location de Maisons, Terrains & Propriétés, Prêts hypothécaires, placement de fonds sur Immeubles et Terrains; Achat et vente de Nues-Propriétés et Usufruits; achat, vente et location de Mobiliers; Déménagements; Gérance de Propriétés; Assurances; Renseignements gratuits.

NOTA. — Le COMPTOIR IMMOBILIER se charge de la rédaction de tous actes sous seings privés.

USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE

Pris à l'usine	Rendu en cave	Livraison à domicile
N° 0..... fr. 40	fr. 50	dans les 24 heures
N° 1..... fr. 30	fr. 40	de la commande
N° 2..... fr. 20	fr. 30	
Grésillon.... fr. 00	fr. 10	

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 5 centimes.
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle..... | fr. 25
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle..... | fr. 50
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas, à Rueil.

LA SITUATION

A lire la réponse des Grecs aux remontrances des puissances réunies, cela a été un cri unanime : Quels Normands!

En effet, leur long papier manque de précision et dit un tas de choses alignées les unes au dessous des autres, n'ayant d'autre but que d'arriver à ne rien dire du tout.

Cette attitude confirme tout ce que nous avons dit jusques à présent sur le mobile qui fait agir les Grecs. Ce gens-là sont intérieurement dans une situation embarrassée. Ne sachant comment en sortir, ils ont trouvé le coup de la Crête sans s'inquiéter de savoir s'ils n'allaient pas mettre l'Europe à feu et à sang. Grâce à l'accord de toutes les puissances, tout danger a été évité, mais nous avons été à un fil de la guerre.

Le ministre parlera là-dessus lundi prochain en réponse à l'interpellation qui lui est faite, interpellation qui s'était produite au commencement de la semaine mais à laquelle il n'a pu répondre que par gestes. MM. Méline et Hanotaux étaient devenus muets. Ils mimaient leur désespoir en des gestes tragiques, faisant comprendre que la sécurité des peuples était suspendue à leurs lèvres.

Enfin on parlera lundi, on dira tout, tout, et le ministre obtiendra encore une fois une grosse majorité.

Si le gouvernement est peu bavard, il paraît en revanche qu'Arton l'est davantage. Si l'on en croit les nouvelles qui circulent au Palais — et que personnellement nous croyons de beaucoup exagérées, — le célèbre corrupteur se serait mis à table, comme disent si aimablement les policiers, pour manger le morceau. Arton tiendrait sa promesse et un à un, lentement, sans se presser, lâcherait les noms de tous ceux qui, moyennant finances, changeaient si souvent d'opinions sur le Panama.

Il faut toutefois attendre et le voir pour le croire, car il ne faut pas oublier qu'Arton a tout intérêt à prolonger son séjour à la Conciergerie au régime des prévenus, plutôt que d'aller à Clairvaux ou à Melun tresser des chaussons de lièsière.

En attendant, il est curieux de contempler la mine piteuse, inquiète des X, Y, Z, du Parlement, qui ont déjà bouclé leurs valises pour disparaître le jour où Arton les dénoncera. Ce jour-là, on rira.

Le général Galléni, décidé à tout prix à pacifier Madagascar, a pris à l'égard de la moricaude qui faisait traitreusement massacrer nos soldats une mesure qu'on aurait dû prendre dès le jour où notre drapeau a été planté dans l'île; il a, pour mettre fin à toutes les intrigues de l'horrible mégère, prononcé la déchéance de cette souveraine sanguinaire. La reine Ranovala a été envoyée en exil.

C'est par là qu'il fallait commencer.

E. CAPPENTIER

Nous recevons la lettre suivante à laquelle nous ne pouvons répondre car, il n'existe pas, à notre connaissance de Société quelconque de journalistes de la Banlieue, tout au moins pour l'arrondissement de St-Denis, nous ne pouvons donc nous réunir.

C'est cependant une idée qui pourrait être creusée, non pas au point de vue de ce banquet, car il est trop tard, mais bien pour arriver à créer une solidarité professionnelle qui n'existe malheureusement pas.

Nous nous tenons à la disposition de nos confrères qui désiraient prendre avec nous l'initiative d'un syndicat des journalistes banlieusards.

Nous n'en remercions pas moins cordialement M. Hennape et le comité d'organisation de cette fête pour leur aimable invitation.

Monsieur le Directeur,
Le Comité d'organisation du Banquet des Maires vient vous prier de vouloir

bien vous entendre avec vos confrères de la banlieue de l'arrondissement de St-Denis, pour déléguer l'un d'entre vous au Banquet qui aura lieu le 18 mars prochain à midi, au Grand-Hôtel. Nous vous demandons de vouloir bien vous réunir, le plutôt possible, pour que nous recevions communication de votre décision, au plus tard le 15 mars. Dès que nous connaîtrons le nom et l'adresse de votre délégué, nous lui ferons tenir une carte d'invitation. Veuillez agréer, M. le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire,
A. HENNAPE.

PRÉFECTURE DE LA SEINE

ARRÊTÉ

Concernant les Pensions des Officiers de Sapeurs-Pompiers

Le Président de la République Française, Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur.

Vu les décrets en date des 18 novembre 1878, 11 février 1887, 26 février 1879 et 24 décembre 1895, qui ont approuvé la création de caisses de secours, pensions et retraites en faveur des sapeurs-pompiers de Malakoff, Montreuil et Nanterre (Seine) et leurs veuves et orphelins.

Vu les délibérations des 25, 9 et 6 février 1896, par lesquelles les Conseils municipaux de ces communes ont proposé de faire participer les officiers de sapeurs-pompiers aux bénéfices des dits établissements.

La section des Finances, de la Guerre, de la Marine et des Colonies du Conseil d'Etat entendue;

Décrète :

Art. 1^{er}. — Les articles des statuts qui régissent les caisses de secours pensions et retraites institués en faveur des sapeurs-pompiers de Malakoff, Montreuil et Nanterre (Seine) de leurs veuves et orphelins sont modifiés ainsi qu'il suit :

Art. 8. — Les officiers, sous-officiers, caporaux, sapeurs-pompiers, tambours et clairons peuvent obtenir des retraites après 25 ans de services effectifs, pourvu qu'ils aient 60 ans d'âge (communes de Malakoff et de Montreuil), et 50 ans d'âge (commune de Nanterre) ou qu'ils justifient que des infirmités ou autres causes graves les empêchent de continuer leur service.

Art. 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 3 février 1897.
FELIX FAURE

CONSEIL MUNICIPAL

Une séance de Conseil est annoncée pour lundi soir, 14 mars, à h. 1/2.

DAMES FRANÇAISES

Vendredi soir 19 mars; La conférence des Dames-Françaises sera faite par M. le D^r Renouard de Paris, sur l'antiseptie.

CHAMBRES SYNDICALES

Union des Commerçants et Industriels de Nanterre

Nous lisons dans le Journal du Commerce paraissant, à Paris, l'entre-filet suivant que nous reproduisons pour faire bien ressortir l'importance et l'utilité de ces sortes de sociétés.

Paris à ses Chambres syndicales par profession. Les communes de banlieue ne peuvent faire de même, le moyen de défendre leurs intérêts est donc de se réunir et de former ainsi une sorte de syndicat général pour faire valoir leurs droits.

Aussi applaudissons-nous à la création d'une Société amicale qui viennent de fonder les commerçants et industriels de Nanterre. Nous voudrions voir toutes les communes de la banlieue suivre cet exemple qui ne manquera pas de donner d'excellents résultats.

Suit le but de la Société que nous avons déjà reproduit.

U. C. N.

Les membres du bureau de l'Union Cycliste Nanterrienne se sont réunis samedi dernier au Café Lévêque et ont élaboré un projet de courses et sorties pour l'année sportive 1897. Ce projet sera présenté à l'assemblée générale qui aura lieu le 27 courant, à huit heures et demie précises, au Café Tragin.

Nous engageons vivement les sociétaires à assister à cette réunion au cours de laquelle il sera

